

UN CARÊME AVEC LES SACREMENTS « Les sacrements, don de Dieu »

- Constitutions de petites équipes** (6 à 8 personnes).
- Soit vous constituez vous-mêmes votre équipe, avec les personnes de votre choix
 - Soit vous vous inscrivez pour que nous vous intégrions dans une équipe existante

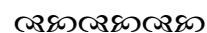
Chaque équipe se réunit chaque semaine de Carême afin de partager à partir des questions et des textes du livret. Le thème de la semaine vous sera présenté le dimanche dans la FIP.

- Semaine du 9 mars : Sacrements de l'initiation
- Semaine du 16 mars : Sacrement du mariage
- Semaine du 23 mars : Onction des malades
- Semaine du 30 mars : Confession
- Semaine du 6 avril : Eucharistie

La rencontre a lieu au cours de la semaine. Vous pouvez vous réunir chez les uns et les autres, ou bien demander que nous vous ouvrons une salle paroissiale.

Un responsable dans chaque équipe fera remonter ce qui a été dit auprès des prêtres de la paroisse à l'adresse suivante : secretariat@paroissesainteanne-paris.fr, en fin de semaine, tandis que vous sera expliqué le thème suivant.

En retour, les prêtres donneront un bref enseignement, diffusé par écrit sur la FIP (voir colonne de droite) ainsi qu'en vidéo sur le site de la paroisse : <https://www.paroissesainteanne-paris.fr/careme-2025-les-reponses-a-vos-questions/>



Les réunions en équipes de Carême sont maintenant terminées. Les livrets qui n'ont pas été distribués sont à disposition dans le hall d'entrée de la chapelle Saint-Joachim. Vous pouvez vous servir.

Réponse aux remontées des échanges en équipes sur « le sacrement de pénitence »

Beaucoup de questions à propos du sacrement du pardon ! Commençons par rappeler que le projet de Dieu est de nous faire vivre en communion avec Lui : le péché est une rupture de cette communion. Le Christ est mort et ressuscité pour que nous soyons rétablis dans cette communion : sa grâce nous est communiquée dans les sacrements.

Le Baptême est le 1^{er} acte de cette réconciliation : libéré du péché originel, l'homme est rétabli dans l'amitié divine ; le baptême des petits-enfants témoigne de son caractère gratuit et nécessaire. Pour l'adulte le baptême est aussi rémission des

péchés qu'il a commis jusqu'alors. La grâce baptismale donne alors de pouvoir combattre l'inclination au péché qui subsiste (la *concupiscence*).

Cette lutte a ses victoires et ses défaites. Le baptisé trouve dans l'Église par l'autorité du Christ confiée aux Apôtres la possibilité d'être délié de ses péchés (Jn 20,19-23). **En recevant le sacrement de la pénitence et de la réconciliation**, le pénitent est remis dans la grâce de son baptême.

La démarche du pénitent comporte trois éléments : la contrition, la confession de ses fautes, et la satisfaction. Plusieurs ont demandé un éclairage sur la contrition. La contrition est une douleur de l'âme qui déteste son péché. Lorsqu'elle est imparfaite, on l'appelle *attrition* : c'est une contrition par crainte, par exemple, le fils prodigue qui, affamé, décide de retourner chez son père pour avoir du pain. C'est déjà l'œuvre de l'Esprit-Saint. L'accueil de son père lui permet d'entrer dans une contrition plus parfaite : je regrette d'avoir péché parce que j'aime Dieu plus que tout. Aller se confesser par crainte de l'enfer, c'est mieux que rien, mais aller se confesser par amour de Dieu, c'est beaucoup mieux !

Si le péché est pardonné, « le mal est fait ». C'est la charité qui répare. La satisfaction (ou pénitence) donnée par le prêtre est un premier pas pour retrouver cette « pleine santé ». Après la mort, cette pénitence se prolonge si besoin de manière passive (on parle de *peine temporelle*) : c'est la miséricorde divine qui agit sur les âmes du purgatoire pour éliminer toutes les scories et traces laissés par le péché et les préparer à la vie divine.

Quand se confesser ?

1/ La confession est nécessaire pour les péchés graves, c'est-à-dire dont la matière relève du Décalogue (cf. Mt 10,19). Lorsqu'un péché grave est commis de plein consentement et de propos délibéré, on parle alors de péché mortel : c'est un acte qui détruit en moi la charité de Dieu et que je suis capable d'identifier grâce à ma conscience. Autant dire qu'on ne l'ignore pas ! (Avis au scrupuleux !). Il est nécessaire de recevoir le sacrement du pardon (état de grâce) pour communier de nouveau.

2/ La confession régulière des péchés « véniels » : elle est utile pour lutter contre ses mauvais penchants, pour suivre plus fidèlement le Christ. Les péchés dits « véniels » sont les péchés du quotidien. L'alliance avec Dieu n'est pas rompue, mais ils gangrènent en nous la charité. Ils sont pardonnés par l'exercice de la charité, la prière, la participation à la messe (la préparation pénitentielle prépare à communier) et la confession bien sûr.

Dimension ecclésiale : un péché blesse son auteur, mais il a aussi des conséquences dans l'histoire, il cause du tort aux autres. Comme offense contre la charité de Dieu, il abîme ma relation à la communion des saints. La réconciliation avec Dieu est donc toujours aussi une réconciliation avec l'Église : « Par le ministère de l'Église qu'il vous donne le pardon et la paix ». La communion avec Dieu me met en communion avec les autres !

Ouverture de l'église : momentanément fermée pour l'avancée des travaux.

Messes dominicales, en salle Arc en ciel : Samedi 18h00 (messe anticipée) ; Dimanche 9h00, 10h30 et 18h30.

Messes de semaine, chapelle St Joachim : Lundi 19h00 ; Mardi 9h00 et 19h00 ; Mercredi 9h00 et 12h00.

Jeudi 9h00 et 19h00 ; Vendredi 9h00 et 12h00 ; Samedi 9h00.

Accueil au presbytère (à gauche) : du lundi au samedi de 10h00 à 12h00, et de 16h00 à 18h30 (samedi 18h00).

Rencontrer un prêtre ou se confesser (à la salle Paulin Enfer, à la salle Saint-Joseph ou au secrétariat le mardi) :

Le Père Narindra Andriamanampisoa reçoit tous les lundis de 17h30 à 18h30.

Le Père Henri de l'Épervier, curé, reçoit tous les mardis de 17h30 à 18h30.

Le Père Louis Thiers reçoit tous les mercredis de 17h30 à 18h30

Le Père Venceslas Deblock reçoit tous les jeudis de 17h30 à 18h30

Le Père Philippe-Jacques de Bengy reçoit tous les vendredis de 17h30 à 18h30.

Les prêtres reçoivent volontiers sur rendez-vous.



Paroisse Sainte-Anne de la Butte-aux-Cailles

Feuille d'information paroissiale

Du 13 avril au 26 avril 2025

Dimanche 13 avril - Dimanche des Rameaux et de la Passion du Seigneur

Notre espérance se précise à la lumière de la Semaine Sainte !

Chers frères et sœurs,

Enfin les Rameaux ! Nous entrons dans la Semaine Sainte qui nous mène au **sommet de la vie chrétienne : la lumière de Pâques !** Cette Semaine Sainte qui nous révèle que le salut ne vient ni par nos forces ni par nos mérites, mais par l'**amour de Dieu manifesté en Jésus**.

En effet, malgré les infidélités de l'homme, Dieu n'a jamais renoncé à son projet de communion d'amour. Il prépare son salut à travers l'histoire du peuple d'Israël, en faisant alliance avec Abraham, Moïse, et les prophètes qui annoncent un Sauveur. L'attente du Sauveur, était grande en Israël, sous domination romaine, il y a 2000 ans ! Ce Sauveur, ce Messie, va descendre du mont des Oliviers par le Jourdain (« descente » en hébreux) pour monter à Jérusalem. Symboliquement, Jésus, pleinement homme et pleinement Dieu, va passer par un abaissement pour nous relever, nous élever, pour nous sauver.

Dimanche des Rameaux

La Semaine Sainte s'ouvre avec le dimanche des Rameaux, où nous faisons mémoire de l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem : Les juifs attendaient un chef de guerre pour libérer la terre d'Israël de l'emprise de Rome, un roi combattant monté sur un cheval. Ils eurent un roi pacifique, humble monté sur un âne... Ils attendaient probablement un redresseur de torts, un juge impitoyable, ils eurent un Seigneur miséricordieux tout tendresse, pitié et pardon, qui guérissait les malades, les aveugles, les infirmes. Accueilli rameaux à la main et acclamé comme un roi, Il ne venait pas dominer, mais servir et donner sa vie.

Jeudi Saint - la Cène

Lors de la Cène, le repas Pascal avec ses disciples, « sachant que l'heure était venue pour lui de passer de ce monde à son Père » ... « Jésus aima les siens jusqu'au bout » (Jn13). Phrase mystérieuse qui est suivi du lavement des pieds de ses disciples. Jésus annonce la paix véritable qui passe par le renouvellement des cœurs, par le service de son prochain, à l'exemple de ce qu'il a fait, de ses gestes d'amour et d'humilité.

Lors de la Cène, Jésus institue l'Eucharistie : « Prenez, man-

gez, ceci est mon corps » (Mt 26,26). Il fait don à ses disciples, Il nous fait don, de son extraordinaire présence, de l'extraordinaire présence de Dieu dans la Sainte Eucharistie sous les signes du pain et du vin, et ce jusqu'à son retour dans la Gloire !

Après le repas, Il est arrêté au jardin de Gethsémani. C'est l'arrestation d'un innocent.

Vendredi saint - l'office de la Passion

Le Vendredi Saint, Jésus va vivre sa Passion : Haut et Saint, Il va rejoindre l'homme contrit et humilié dans la flagellation, le couronnement d'épines. Condamné injustement, il va porter la croix. Dans le portement de cette croix, "s'accablant lui-même de nos fautes il portait le péché des multitudes" (Is 53,11). Compatissant et persévérant dans l'amour, Il prend sur lui nos fautes. Jésus accomplit ensuite l'acte d'amour ultime, parfait et exemplaire, il offre Sa vie sur cette croix pour la rémission de nos péchés, pour notre salut. L'offense de la rupture du lien d'amour entre Dieu et les hommes était infinie. Il fallait ce sauveur pleinement homme et pleinement Dieu pour le réparer par un acte d'amour infini.

Le **Samedi Saint** est un jour de silence. Le Christ descend aux enfers pour libérer les morts.

Puis éclate la lumière du **dimanche de Pâques** : Les Saintes femmes trouvent le tombeau vide.

Jésus est ressuscité ! La mort est vaincue. La vie a triomphé ! Jésus nous montre ainsi le chemin que nous sommes appelés à suivre : **mourir au péché et ressusciter avec Lui pour vivre cette vie éternelle en communion avec le Dieu d'amour** qui nous a créé. C'est bien **notre Espérance !**

Alors, que cette fin de carême soit pour nous l'occasion de témoigner de cette espérance, puis qu'en l'octave de Pâques qui suit nous proclamions : **Christ est ressuscité ! Il est vraiment ressuscité !**

Joyeuses Pâques !

Xavier Lefèvre
Diacre Permanent

Calendrier liturgique

Dimanche 13	Dimanche des Rameaux et la Passion Semaine Sainte du dimanche des Rameaux et dimanche de Pâques
Dimanche 20	Dimanche de Pâques
Lundi 21	Lundi de Pâques
Dimanche 27	2^e Dimanche de Pâques

Intention du pape pour le mois d'avril

Pour l'utilisation des nouvelles technologies.
Prions pour que l'utilisation des nouvelles technologies ne remplace pas les relations humaines, mais respecte la dignité des personnes et aide à affronter les crises de notre temps.

Paroisse Sainte-Anne de la Butte-aux-Cailles
188 rue de Tolbiac 75013 Paris

Tél : 01 45 89 34 73

Courriel : secretariat@paroissesainteanne-paris.fr
site : www.paroissesainteanne-paris.fr



Vie Paroissiale

Agenda

Dimanche 13	Dimanche des Rameaux et de la Passion du Seigneur : horaires des messes ci-dessous
Lundi 14	17h45 : Chapelet
Mardi 15	14h00 : MCR 16h30-21h00 : Célébration pénitentielle
Mercredi 16	20h30 : Réunion Catéchumènes, salle Sainte-Marie
Jeudi 17 au dimanche 20 : Triduum pascal . Voir ci-contre	
Samedi 19	21h00 : Vigile pascale à Notre-Dame de Paris
Dimanche 20	Dimanche de Pâques
Lundi 21	Lundi de Pâques , messe à 10h30
Dimanche 27	Dimanche de l'Octave de Pâques ou de la divine Miséricorde Messe <i>In albis</i> pour les Néophytes avec l'Archevêque

Pas de Laudes pendant les vacances scolaires

Événements paroissiaux



Dimanche des Rameaux et de la Passion du Seigneur, 13 avril 2025

Messes : samedi 18h00 ; dimanche, **attention, trois messes : 08h30, 10h et 11h30**, puis 18h30

La messe de 10h00 sera présidée par Mgr François Gonon, notre vicaire général

CONFESSIONS

Mardi Saint, 15 avril 2025

dans l'église provisoire (salle Arc-en-ciel)

- ◆ Célébration pénitentielle à 16h30
- ◆ Confessions de 16h45 à 21h
- ◆ Adoration du Saint Sacrement

Fermeture de l'église à 21h

Confessions pendant le Triduum : voir ci-contre



Fleurs du reposoir du Jeudi Saint :

Vous pouvez déposer des fleurs blanches mercredi 16 et jeudi 17 matin, dans le hall d'entrée de la chapelle Saint-Joachim; des vases seront à disposition.

Vigile pascale à Notre-Dame 19 avril 2025

Notre paroisse est invitée à célébrer la Vigile pascale à la cathédrale Notre-Dame, le samedi 19 avril à 21h00. Des bracelets vous seront remis pour pouvoir entrer dans la cathédrale.

- ◆ Ceux qui sont inscrits peuvent retirer les bracelets à la sortie des messes de ce dimanche
- ◆ Vous pourrez retirer les bracelets également au secrétariat pendant la semaine sainte (tous les jours sauf mercredi) ainsi que le Samedi Saint de 10h à 12h
- ◆ Pour ceux qui ne sont pas inscrits : n'hésitez pas à vous signaler, nous vous dirons s'il reste des places.

Nous entrerons tous ensemble entre 19h45 et 20h00 précises, à droite face à la cathédrale, par la file identifiée « Sainte Anne de la Butte aux Cailles ».

Attention : il n'y aura pas de Vigile pascale célébrée à Sainte-Anne cette année.



Travaux définitifs de confortation de l'église

Les ouvriers de l'entreprise Louis Geneste ont entièrement terminé le nettoyage de la façade. Par ailleurs, ils règlent un certain nombre de problèmes techniques dans l'église : caniveaux, parquet chauffant. La question de la mise aux normes du paratonnerre a été évoquée ainsi que celle de la révision de l'horloge.

Des discussions sont toujours en cours au sujet des travaux à effectuer sur la façade, dont dépendra la date d'ouverture de l'église. Nous vous informerons dès que nous le pourrons sur la date probable de l'ouverture de l'église.

Pratiquement :

- **Toutes les messes dominicales sont célébrées au sous-sol, dans salle Arc-en-ciel, jusqu'à l'été prochain.**

Accès par le 188 rue de Tolbiac, et par le 11 rue Martin Bernard. La nef reste fermée, jusqu'à la fin des travaux. En dehors des offices, **l'église doit rester fermée.**

- **En semaine : la chapelle Saint-Joachim** (accès par le 188 rue de Tolbiac) reste ouverte.
- **Aucun lumignon ne doit brûler** dans l'église en dehors des offices, ni même pendant ; seul les cierges prévus par la liturgie sont autorisés.

Pour plus d'informations sur les travaux :

- site web (<https://www.paroissesainteanne-paris.fr/travaux-de-confortation-de-leglise/>),

Vous trouverez dans l'église une prière pour confier à sainte Anne cette période de travaux.

L'équipe travaux

MOUVEMENT CHRÉTIEN DES RETRAITÉS Mardi 15 avril de 14h à 16h30

Le MCR se réunit pour échanger sur le thème de l'année : « **Osons l'avenir dans un monde incertain.** » Salle Sainte-Marie. Tous les retraités y sont conviés.

Cette feuille d'information est téléchargeable chaque semaine sur le site Internet de la paroisse : www.paroissesainteanne-paris.fr

SEMAINE SAINTE 2025

Dimanche des Rameaux et de la Passion du Seigneur

Samedi 12 avril - messe à 18h00

Dimanche 13 avril - Attention : trois messes le dimanche matin, en raison des travaux

MESSES à 08h30, 10h00, 11h30 et 18h30

Bénédictio des Rameaux au début de chaque messe

Mardi Saint 15 avril

Célébration de la réconciliation à 16h30, confessions jusqu'à 21h00

Mercredi Saint 16 avril

Messe Chrismale à 18h30 à Notre-Dame

Jeudi Saint 17 avril

Office des ténèbres à 08h00 puis enseignement

Vêpres à 17h30 puis enseignement

CÉLÉBRATION EN MÉMOIRE DE LA CÈNE DU SEIGNEUR à 20h00

Veillée au reposoir après la messe

Vendredi Saint 18 avril

Office des ténèbres à 08h00 puis enseignement

Confessions de 08h45 à 10h30

Chemin de Croix dans l'église pour le collège-lycée, dans la rue à 12h30 et confessions de 13h30 à 14h30

Chemin de Croix dans l'église à 15h00 et confessions de 16h00 à 18h30

Vêpres à 17h30 puis enseignement

CÉLÉBRATION DE LA PASSION DU SEIGNEUR à 20h00

Samedi Saint 19 avril

Office des ténèbres à 09h00 puis enseignement

Confessions de 09h45 à 12h00

Les catéchumènes seront à Notre-Dame dans la journée pour la reddition du Credo

Vêpres à 17h30 puis enseignement

VIGILE PASCALE À LA CATHÉDRALE NOTRE-DAME à 21h00

Dimanche de Pâques 20 avril

Laudes à 9h00

MESSE SOLENNELLE à 10h30

Vêpres solennelles à 16h00

MESSE DU SOIR DE PÂQUES à 18h30

Lundi de Pâques 21 avril

Messe d'action de grâce à 10h30



Confessions : Mardi Saint de 16h30 à 21h00. Jeudi Saint : 08h45-09h30 et 18h45-19h30. Vendredi Saint : 08h45-10h30 ; 13h30-14h30 et 16h00-18h30. Samedi Saint : 09h45-12h00 et 17h30-19h00.

Enseignements : six enseignements, sur les sept lectures de la Vigile pascale. *La vidéo de l'enseignement sera disponible ensuite sur YouTube et sur le site internet de la paroisse.*



Jeunes adultes

APÉRITIF DES ÉTUDIANTS ET JEUNES PRO Dimanche 27 avril 2025

Après la messe de 18h30 pour les étudiants et jeunes professionnels, apéritif dans la cour.



DENIER DE L'ÉGLISE 2025

Tracts au fond de l'église, ou 01 45 89 34 73, ou :
secretariat@paroissesainteanne-paris.fr

<https://www.paroissesainteanne-paris.fr/actualite-3/>

Merci par avance pour votre don

Aide aux paroisses de Terre Sainte

Nous vous proposons de soutenir pendant ce Carême :

Les paroisses de la Sainte-Famille à Gaza et d'Aïn Arik à Ramallah. Pour donner :

Chèque à l'ordre de « Paroisse Sainte-Anne – soutien Paroisses Terre Sainte », dans une enveloppe à déposer à la paroisse, qui reversera la somme aux au Patriarcat latin

L'école Terra Sancta à Bethléem, tenue par les Franciscains. Pour donner :

Chèque à l'ordre « Paroisse Sainte-Anne – soutien Franciscains », dans une enveloppe à déposer à la paroisse, qui reversera la somme à la Custodie des Franciscains

Don en ligne : Beneficiary Latin Patriarchate of Jerusalem

IBAN DE16370601930058029017

BIC GENODED1PAX